



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21139952

Déposé au greffe
du Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Huy, le **17 NOV 2021**
le greffier

Greffé

N° d'entreprise : **0473 768 784**

Nom

(en entier) : **RJM FURNITURE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Route du Condroz, 169 à 4121 NEUPRE**

MONITEUR BELGE

23 -11- 2021

BELGISCH STAATSBAD

Objet de l'acte : **Mandat gratuit**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 29/09/2021

[...]

1° Gratuité du mandat d'administrateur et délégué à la gestion journalière

A l'unanimité, les actionnaires marquent leur accord et entérinent la décision. Le mandat d'administrateur et de délégué à la gestion journalière de Monsieur Robert Mailleux sera exercé à titre gratuit à partir de ce 1er octobre 2021.

2° Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

A l'unanimité, l'assemblée générale confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Monsieur Guy LINCE expert-comptable, représentant la SRL Guy LINCE, administrateur délégué de la SA AXIOME ayant ses bureaux Avenue du Parc 40 à 4650 Chaineux, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Guy LINCE, expert comptable
représentant la SRL Guy LINCE
Administrateur délégué de la SA AXIOME
Mandataire

Déposé en même-temps : Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 29/09/2021

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).